

**Moniteur du Commerce
International depuis 1883**



ACCORHOTELS.COM
Business





ACCORHOTELS.COM

Business

Avec la carte
d'abonnement

Accor Favorite Guest Business,

profitez de réductions
et d'avantages toute
l'année !



De **5% à 15%** de réduction sur
vos nuitées partout dans le monde
(hors hotelF1 et ibis budget)

Des **avantages tarifaires**
avec notre partenaire Europcar



La **garantie** d'une
chambre disponible*



Un **Service Clients** dédié

Un compte accessible **24h/24, 7j/7**
sur Accorhotels.com

* Pour toute réservation effectuée au minimum 3 jours avant l'arrivée,
conformément à nos conditions générales de vente

Informations et adhésion sur :
www.accor-favoriteguestbusiness.com



**Moniteur du Commerce
International depuis 1883**



Guide de la mobilité internationale

**Vivre et
travailler**

dans

48

**pays prioritaires
du commerce
extérieur français**

2^e édition 2014

En partenariat avec

cf
Caisse des Français de l'étranger
La Sécurité sociale des expatriés



VIVEZ LA DIFFÉRENCE DÈS L'EMBARQUEMENT.



Air Canada a été nommée Meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour la cinquième année consécutive par Skytrax. Voyagez en Classe affaires internationale et profitez de fauteuils-lits entièrement inclinables et d'une multitude de services qui vous sont réservés. Découvrez tous ces avantages sur nos vols quotidiens sans escale de Paris CDG à Montréal et Toronto, où vous attendent plus de 100 correspondances faciles vers l'Amérique du Nord.

Informations et réservations : aircanada.com, 0 825 880 881 (0,15 €/min depuis un poste fixe) ou contactez votre agence de voyages.

AIR CANADA  *Tout un monde vous attend.*

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



**Meilleur transporteur aérien
en Amérique du Nord pour la
cinquième année consécutive**

La Classe affaires internationale est proposée à bord de tous les appareils gros-porteurs d'Air Canada assurant des vols transocéaniques. Configuration actuelle sur Paris-Toronto.

ÉDITEUR Sedec SA

11 rue de Milan - 75 009 Paris - France
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00
www.lemoci.com
Directeur de la publication
Vincent Lahu

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)
Grand reporter : François Pargny (23)
Ont collaboré à ce numéro : Daniel Solano
Maquette : Delphine Miot, rédactrice graphiste (37)
Pour joindre votre correspondant par téléphone,
composez le +33 (0)1 53 80 74 suivi des deux
derniers chiffres du poste.

PUBLICITÉ

Directeur Commercial :
Philippe Chebanec (10)
Directeur de Clientèle Internationale :
Christophe Bonami (01)
Directrice de Clientèle Internationale :
Pauline Conjard (07)
Antenne régionale sud : Karine Rosset
(+33 (0)4 91 28 60 26)
Assistante commerciale
et responsable technique :
Cindy Colle (14)
Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

MOCI EVENEMENTS

Chef de projet pôle Événement :
Benoît de Montmarin
(+33 (0)1 49 70 12 73)

GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe :
Delphine Chêne
Directrice de la diffusion et du Web :
Michèle Marcaillou
Directrice du marketing :
Victoria Irizar
Directeur de la fabrication :
Robin Loison
Webmaster : Pierre Lahu
Comptabilité, gestion :
Éveline Montecot (08), Valérie Perrin

Conception graphique : amarena

Impression

Imprimerie de Champagne
Rue de l'Etoile de Langres
ZI Les Franchises - 52200 Langres
Commission paritaire.
Publication n° 0916 T 81051
ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution
L'adresse électronique des collaborateurs permanents
est : prenom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même partielle, des
textes et documents parus dans le présent numéro est
soumise à l'autorisation préalable de la rédaction
Magazine bimensuel.
Photo de couverture : D.R.

Abonnement 1 an (24 numéros + Lettre
confidentielle + accès web limité)
285,88 euros TTC.

La Vie du Rail ou Le Moci

Service abonnements
11 rue de Milan
75440 Paris cedex 09
Tél. : 01 49 70 12 20
Tarif étranger : nous consulter

GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

dans 48 pays prioritaires du commerce extérieur français

EUROPE UNION EUROPÉENNE

- 6 Allemagne
- 8 Autriche
- 10 Danemark
- 11 Espagne
- 14 Finlande
- 15 Hongrie
- 16 Irlande
- 19 Italie
- 20 Pays-Bas
- 21 Pologne
- 22 République tchèque
- 24 Royaume-Uni
- 25 Suède

ASIE CENTRALE EUROPE HORS UE

- 28 Kazakhstan
- 29 Norvège
- 30 Russie
- 32 Suisse
- 33 Turquie
- 34 Ukraine

AFRIQUE

- 36 Afrique du Sud
- 37 Algérie
- 39 Côte d'Ivoire
- 40 Égypte
- 41 Kenya
- 44 Maroc
- 45 Nigeria
- 46 Tunisie

AMÉRIQUE

- 48 Argentine
- 49 Brésil

- 51 Canada
- 53 Chili
- 54 Colombie
- 56 États-Unis
- 57 Mexique

ASIE-OCÉANIE

- 60 Australie
- 61 Chine
- 63 Corée du Sud
- 64 Inde
- 66 Indonésie
- 67 Japon
- 70 Malaisie
- 72 Philippines
- 73 Singapour
- 75 Taiwan
- 76 Thaïlande
- 77 Vietnam

MOYEN-ORIENT

- 80 Arabie Saoudite
- 81 Émirats Arabes Unis



Sharpy-done - Fotolia.com

**POUR
CONTACTER
LA RÉDACTION**
01 53 80 74 06

POUR VOUS ABONNER
01 49 70 12 20
abonnement@lemoci.com
Toutes nos offres p. 71

**POUR JOINDRE
LE SERVICE
PUBLICITÉ**
+33 (0)1 49 70 12 07

Lettre de l'éditeur

Un outil pour préparer son projet

L'appel de l'international ne fléchit pas : pour les jeunes qualifiés, pour les porteurs de projets entrepreneuriaux, pour les entreprises et leurs équipes commerciales qui doivent trouver des relais de croissance à l'étranger face à un marché français et européen en panne.

Cette deuxième édition de notre Guide de la mobilité internationale porte sur 48 pays, un de plus que l'an dernier, l'Irlande. Tous, sont des destinations avec lesquelles la France entretient des relations économiques étroites. Nous avons d'ailleurs maintenu, malgré une conjoncture politique extrêmement périlleuse depuis quelques mois, la Russie et l'Ukraine dans cette liste car, au-delà des péripéties de l'actualité brûlante, ils font partie du continent européen, à nos portes, et les relations économiques restent importantes.

Deux objectifs ont été poursuivis cette année encore : fournir des informations pratiques de base pour évaluer, en quelques minutes, les coûts et les spécificités de la vie dans un pays étranger, mais aussi proposer des renseignements et des sources plus ciblés pour des candidats à l'expatriation, les invitant à approfondir leur projet.

Car c'est là le plus important : se lancer dans un projet à l'étranger, qu'il soit professionnel ou personnel, est une entreprise captivante. Mais l'échec sera d'autant plus dévastateur que le projet aura été mal préparé sur des aspects négligés au départ. S'informer sur le coût de la vie localement est aussi important que connaître les formalités pour obtenir un visa ou un permis de travail !

Pour la deuxième année consécutive, ce guide a bénéficié du concours du Cercle Magellan, un réseau de professionnels de la gestion des ressources humaines (RH) et de la mobilité internationale considéré comme une des organisations françaises les plus expertes en matière de gestion des ressources humaines à l'international. Chaque fiche comporte ainsi une information sur les conventions fiscales et sociales existant entre la France et le pays de destination.

Ce guide est un outil de référence pour se préparer au grand large !

Christine Gilguy

Les informations contenues dans les fiches pays ont été réunies et actualisées par Daniel Solano.

Sources utiles

Chaque fiche pays du présent guide fournit une sélection de sources utiles, essentiellement locales. Voici une check-list récapitulative et complémentaire :

Préparer, s'informer, trouver des contacts

- **Le site du ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI)** : www.diplomatie.gouv.fr/fr/
Consultez notamment les rubriques « Conseils aux voyageurs » et « Vivre à l'étranger », de même que les « Dossiers pays ». Attention, la MFE (Maison des Français de l'étranger) n'est plus ouverte au public depuis le 1^{er} août 2014 et son ancien site renvoie à celui du MAEDI.

- **Le site portail du commerce extérieur français** (en cours de construction mais 1^{re} version accessible depuis décembre 2013) : www.france-international.fr/

Infos générales, fiches pays, accès à différents réseaux d'experts et de professionnels, publics et privés, utiles.

- **Le site d'UbiFrance (infos pays et V.I.E)** : www.ubifrance.fr

- **Le site portail de CCI France International**, nouveau nom de l'Uccife (Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger) : www.cci-france-international.org/
Utile car donne accès aux sites d'information des chambres de commerce françaises à l'étranger membres.

- **Le site portail des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF)** : www.cnccef.org/ Source de contacts à l'étranger dans les milieux d'affaires français.

- **Le site du Cercle Magellan - International Mobility Club** : www.magellan-network.com (réservé aux DRH des sociétés adhérentes mais quelques infos gratuites).

- **Le site du Moci** (actualités, infos pays, infos carrière et emplois, annuaires spécialisés) : www.lemoci.com

- **Le site lepetitjournal** (infos pays, forums d'expatriés et de Français de l'étranger) : www.lepetitjournal.com

Ne pas négliger non plus les réseaux sociaux (en France, les plus connus sont facebook, linkedin, viadeo, etc.).

Recruter, chercher un job

- **Apec : site portail**

www.apec.fr/ L'Apec donne de nombreuses infos de base par pays, notamment pour les jeunes diplômés. Voir aussi son site dédié aux recruteurs : <http://recruteursapec.fr>

- **Pôle emploi International** : le site dédié par Pôle emploi aux offres et demandes européennes et internationales www.pole-emploi-international.fr

www.eei.com.fr/eei/accueil.jsp

- **Le site dédié au volontariat international en entreprise (VIE)** : www.civiweb.com/

- **Offres d'emplois de cadres export** : www.cadre-export.fr

- **Offres d'emplois internationaux** : www.monster.fr

De nombreux sites d'offres d'emplois et de recrutement existent pour chaque pays, plus ou moins pertinents selon les cas. Nous en fournissons quelques-uns dans les fiches. Se renseigner auprès des relais français sur place pour faire une sélection.

Avant propos

Mobilité internationale : règles d'or pour de bonnes pratiques d'entreprises

Envoyer un salarié à l'étranger est une décision lourde de conséquences pour l'entreprise comme pour son employé. Yves Girouard, président du Cercle Magellan, nous rappelle quelques règles d'or à respecter.



D.R.

Envoyer un salarié travailler en dehors de son pays d'origine pour des missions de courtes et longues durées requiert de prendre en considération un nombre important de paramètres. À défaut, les coûts, les risques business, les contentieux et les sanctions administratives voire pénales peuvent être conséquents pour l'entreprise et ses dirigeants.

La mobilité internationale est un domaine bien spécifique au sein des ressources humaines et de l'administration du personnel. Sa gestion procède de la maîtrise de nombreuses composantes techniques, réglementaires, politiques ainsi que des pratiques RH.

Il importe donc d'appréhender les techniques de gestion des transferts internationaux ainsi que les contextes et les obligations réglementaires des pays d'origine et de destination applicables aux salariés transférés.

Les responsables qui gèrent ces mobilités doivent donc maîtriser les techniques et paramètres suivants :

- **Règles de droit** applicables aux salariés en mobilité internationale (pays d'origine et pays de destination : ex. lois de police, obligation de contrat local, conventions collectives, etc.).
- **Règles juridiques** s'appliquant aux contrats de travail internationaux (clauses obligatoires, formalisation, etc.).
- **Règles d'immigration** et délais obligatoires à respecter (types de visas, droit de séjour, formalités, etc.). Des erreurs commises dans ces procédures peuvent induire des condamnations de nature pénale pour les dirigeants ainsi que pour les salariés concernés. En marge, leur non-respect peut amener les autorités du pays d'accueil à exclure l'entreprise de futurs appels d'offres.
- **Techniques et pratiques de rémunération** des mobilités internationales, appelées « packages » (ex. transformer un brut France en brut Brésil).

Ces techniques incluent la prise en compte indispensable des problématiques fiscales. Le défaut d'un sérieux fiscal peut aussi avoir des impacts significatifs sur le business de l'entreprise et son image, comme évoqué ci-dessus. La durée de la mission, la détermination du lieu de la résidence fiscale du salarié et de sa famille constitueront des éléments déterminants.

- **Principes de couverture sociale** (règles applicables dans les pays d'origine et d'accueil, domaines de couverture, statut – détaché/expatrié –, portabilité des droits, régimes publics et privés, couvertures obligatoires et facultatives, formalités ad hoc, délais, etc.). La couverture santé mais

surtout la retraite constituent des domaines techniquement et réglementairement complexes. Ils recouvrent une importance particulière pour certaines nationalités, en particulier pour les Français.

- **Vicissitudes de l'environnement international** sur les champs sanitaires et sécuritaires, tant en prévention qu'en gestion de crise. Dans ce domaine, les entreprises françaises ont juridiquement un devoir d'information des salariés et une obligation de résultat en matière de sécurité. Il importe donc d'anticiper les problématiques, de prendre les mesures nécessaires et d'être réactif lors de la survenue de problèmes.

- **Accompagnement fréquent des salariés** en mobilité internationale (prise en compte du contexte familial et du conjoint en particulier, formation linguistique, préparation interculturelle, déménagement, relocation – logement, scolarité des enfants..., – etc.).

- **Gestion des carrières** des salariés expatriés (gestion des retours et réaffectation).

Le principe de territorialité des lois oblige l'employeur à s'enquérir de ses obligations dans les pays d'origine et d'accueil de ses salariés en mobilité internationale. Les lois françaises ne s'appliquent pas en dehors de France...

La réussite des mobilités internationales est souvent cruciale pour l'entreprise. D'autant qu'elle concerne souvent des postes à responsabilités et à forts enjeux. Elle est donc nécessairement « stratégique ».

Beaucoup d'entreprises définissent de véritables politiques de mobilité internationale, afin de ne pas gérer une somme de cas particuliers bénéficiant d'avantages hétéroclites séparément négociés. Il importe donc d'établir des procédures et d'harmoniser les conditions de transfert.

La compétence de la personne en charge de la gestion de la mobilité internationale dans l'entreprise est essentielle. Sa forte valeur ajoutée consiste dans la pertinence de ses choix, la rigueur de sa gestion, la sécurisation des risques et la qualité de son accompagnement, tout en satisfaisant aux contraintes des lois, des salariés, de l'entreprise et du budget.

*Yves Girouard,
Président du Cercle Magellan,
Professeur Associé, Directeur du Mastère Spécialisé
« Gestion des Ressources Humaines et de la Mobilité
Internationale » des Arts et Métiers ParisTech
et de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan.*